**Municipalité de Val-Joli**

**RAPPORT DU MAIRE AUX CITOYENS SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2022**

Conformément à l’article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je vous présente les faits saillants qui ressortent des états financiers de la Municipalité de Val-Joli pour l’exercice financier terminé le 31 décembre 2022.

**LES DERNIERS ÉTATS FINANCIERS (31 DÉCEMBRE 2022)**

La Municipalité de Val-Joli avait prévu pour ses activités financières à son budget 2022 des revenus et des dépenses de fonctionnement et d’investissement équilibrés de 1 754 868$.

L’exercice financier s’est terminé avec un excédent d’exercice à des fins fiscale de 236 621$ s’expliquant par des revenus non budgétés dont des droits de mutations et des revenus d’intérêt et des dépenses réalisées à coût moindre que nos estimés ou des dépenses qui ont été immobilisées par exemple certains travaux routiers.

**FAITS SAILLANTS POUR L’ANNÉE 2022**

Au niveau des investissements, la municipalité a réalisé les travaux nécessaires au poste de surpression, tel qu’annoncé dans mon précédent rapport soit l’abaissement du système de pompes au niveau du sous-sol du poste, ce qui a permis de solutionner la grande problématique de baisse de pression pour la distribution d’eau potable. Nous avons ajouté les équipements afin de nous assurer un approvisionnement rapide en eau potable en cas de baisse de niveau des réservoirs d’eau.

Une subvention provenant du ministère des Affaires municipales pour l’amélioration des bâtiments municipaux nous a permis de munir l’hôtel de ville et le garage municipal d’une génératrice qui peut alimenter au complet nos bâtiments municipaux. Par la même occasion, la municipalité bénéficie maintenant de toute l’infrastructure pour ouvrir un centre de service aux sinistrés en cas d’événement majeur dans la municipalité au niveau de la sécurité civile. La même subvention nous a également permis de changer le système de chauffage au garage pour un système radiant qui offre un niveau de performance et de confort beaucoup plus efficace que l’ancien système.

Nous avons entrepris des travaux de refonte majeurs au parc Floral grâce à une subvention du Canada de 118 000$ qui nous a permis de construire un grand préau extérieur, d’ajouter du mobilier urbain dont des tables de pique-nique adaptées pour les fauteuils roulants. Nous avons pavé les sentiers pour permettre l’accès à ceux qui sont à mobilité réduite et construit un jeu de pétanque. Les travaux seront finalisés en 2023 au niveau du stationnement et de l’aménagement final du terrain.

Au niveau des infrastructures routières, nous avons réalisé des travaux de réfection et pavage sur une partie du rang 9 et du chemin de la Grande Ligne. Des travaux de pavage ont été réalisée sur la rue St-Antoine, finalisant ainsi le pavage de ce secteur.

Finalement, nous avons entrepris les travaux de prolongement de réseaux d’aqueduc et d’égout sur le chemin Marcotte. Ces travaux n’avaient pu être réalisés en même temps que le réseau d’aqueduc du 10e rang et de la route 249 mais il était prévu de les réaliser avec une partie de la subvention TECQ et d’un règlement d’emprunt pour le secteur. Les travaux seront finalisés en 2023.

**RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE**

Lors du dépôt des états financiers de l’exercice terminé le 31 décembre 2022, la firme Raymond Chabot Grant Thorton S.e.n.c.r.l., vérificateur de la Municipalité, a émis un rapport attestant que les états financiers consolidés de la Municipalité donnaient, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Val-Joli et des organismes sous son contrôle au 31 décembre 2022. Aucune réserve n’a été émise quant à une anomalie quelconque.

En terminant, je souhaite souligner la mobilisation du conseil municipal pour la réalisation des travaux nécessaires pour le maintien de nos infrastructures et équipements. À cet effet, la municipalité veille à constituer les fonds nécessaires pour la réalisation de nos travaux et le remplacement des équipements le temps venu afin de ne pas alourdir le fardeau fiscal de nos citoyens. Je tiens également à remercier l’équipe des employés municipaux pour leur bon travail.

**Rolland Camiré,**

maire